

Berne, le 9 novembre 2016

Aux médias bernois – communiqué de presse

## **Les organisations du personnel disent NON à l'initiative populaire sur les sites hospitaliers**

**Les trois grandes organisations du personnel du secteur de la santé rejettent l'initiative populaire sur les sites hospitaliers. Cette initiative met en danger la qualité des traitements, des soins et de la prise en charge des patient-e-s et entraînerait une dégradation des conditions de travail et des salaires dans TOUS les hôpitaux publics du canton. C'est ce qu'ont expliqué les représentant-e-s de l'ASM MAC (Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique), de l'ASI (Association suisse des infirmiers et infirmières) et du syndicat SSP (Syndicat suisse des services publics) devant les médias.**

L'initiative sur les sites hospitaliers vise uniquement le maintien des structures hospitalières actuelles dans le canton de Berne. Conséquence: un système de santé plus onéreux, mais dont la qualité ne serait pas meilleure. Etant donné que les coûts de personnel représentent près de 70% des coûts opérationnels, des mesures d'économies seraient prises au détriment du personnel. Cependant, «il n'est pas acceptable que le maintien des structures hospitalières actuelles se fasse aux dépens du personnel. Le respect de la Loi sur le travail doit être possible dans tous les hôpitaux», a souligné Janine Junker, représentante des médecins, devant la presse.

Pour les organisations du personnel, c'est un fait établi qu'un système de soins médicaux de haute qualité ne peut être assuré que dans les établissements disposant du personnel spécialisé nécessaire à cet effet. Or les hôpitaux souffrent aujourd'hui déjà d'un manque aigu de personnel qualifié. Les mesures d'assainissement structurel et l'augmentation du nombre de cas traités qui en résulte permettent une amélioration de l'organisation du travail et un engagement plus rationnel du personnel spécialisé dont le nombre est limité. Or «l'existence de postes non repourvus a un impact négatif sur les conditions de travail ainsi que sur la formation initiale et continue», a rappelé Erik Grossenbacher, le représentant des infirmières et infirmiers diplômés.

De plus, l'initiative en question nuit à un bon système de soins médicaux de base et d'urgence dans l'ensemble du canton et porte donc préjudice au service public, selon Karin Thomas, présidente du SSP Berne canton. Cette experte en soins infirmiers au Centre hospitalier Bienne a mis en évidence le niveau élevé de pression que subit aujourd'hui déjà le personnel: «Si voulons enfin obtenir à nouveau des augmentations de salaire correctes, nous devons rejeter cette initiative. Nos conditions de travail ne doivent pas se dégrader, sinon il ne sera plus possible de trouver le personnel qualifié nécessaire à l'avenir. Tou-te-s les patient-e-s en pâtiraient dans l'ensemble du canton de Berne, aussi bien à la campagne que dans les villes».

Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias,  
Nous vous remercions de votre intérêt et répondons à toute question complémentaire jusqu'à 16 h:

Janine Junker, co-directrice de la section ASM MAC Berne, 079 297 39 36  
Erik Grossenbacher, responsable partenariat social ASI, 079 278 90 83  
Bettina Dauwalder, secrétaire syndicale SSP Berne canton, 079 779 27 26